

# IG

## Guide

d'évaluation des  
conditions et des impacts des  
indications géographiques



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



**IGE | IPI**

# Guide

d'évaluation des conditions  
et des impacts des indications  
géographiques

Ce guide a été élaboré dans le cadre du projet colombo-suisse de propriété intellectuelle (COLIPRI) du Secrétariat d'État à l'Economie de Suisse (SECO) et mis en œuvre par l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) de Suisse.

Date  
Juin 2017

## AUTEURS

Guillén Calvo, directeur  
Cristina Consuegra et Laura Estrada,  
consultantes



**INSUCO**

[www.insuco.com](http://www.insuco.com)

## COORDONNÉ PAR:

Nathalie Hirsig, coordinatrice de projet  
Projet colombo-suisse de propriété intellectuelle (COLIPRI)  
Institut Fédéral Suisse de la Propriété Intellectuelle (IPI)  
[www.ipi.ch](http://www.ipi.ch)

## REMERCIEMENTS

Andrea Benedetto (Université nationale de Cuyo, Argentine), Andrea Marescotti (UNIFI, Italie), Beatriz Mogollón (Groupe Laera, Colombie), Claire Philippoteaux (COLIPRI, Colombie), Dominique Barjolle (ETH, Suisse), Erik Thévenod-Mottet (IPI, Suisse), Florence Arsonneau (Diversité et Développement, France), Giovanni Belletti (UNIFI, Italie), Guillén Calvo (INSUCO, Colombie), Luis Fernando Arenas (Ministère de la Culture, Colombie), Marcelo Champredonde (INTA, Argentine), Matthias Niggli (IPI, Suisse), Nathalia Soto (INSUCO, Colombie), Tobias Eisenring (FiBL, Suisse) et les artisans et producteurs de Carmen de Viboral (Antioquia, Colombie) et de la province de Vélez et Ricaurte (Santander et Boyacá, Colombie).

# Acronymes et abréviations

<b>ADEL</b>	Agence pour le Développement Economique Local
<b>COLIPRI</b>	Projet colombo-suisse de propriété intellectuelle
<b>ETH</b>	Ecole polytechnique fédérale suisse
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FIBL</b>	Institut de recherche sur l'agriculture biologique, Suisse
<b>IG</b>	Indication géographique
<b>IGP</b>	Indication géographique protégée
<b>INTA</b>	Institut national de technologie agricole, Argentine
<b>INVIMA</b>	Administration nationale des denrées alimentaires et des médicaments, Colombie
<b>IPI</b>	Institut fédéral de la propriété intellectuelle de Suisse
<b>JICA</b>	Agence japonaise de coopération internationale
<b>OMPI</b>	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PI</b>	Propriété intellectuelle
<b>S&amp;E</b>	Suivi et évaluation
<b>SAFA</b>	Évaluation de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires / Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems
<b>SECO</b>	Secrétariat d'État à l'Economie de Suisse
<b>UNIFI</b>	Université de Florence, Italie

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	V
<b>1. Introduction</b>	VII
<b>2. Aspects généraux du guide</b>	
2.1 Comment le guide a-t-il été développé ?	8
2.2 À quoi sert le guide? Qui est l'utilisateur cible ?	9
2.3 Quand appliquer le guide ?	10
2.4 Adaptation du guide	12
<b>3. Application du guide</b>	
3.1 Identifier les éléments du contexte	13
3.1.1 Carte des acteurs	13
3.1.2 Chronologie	17
3.2 Évaluation des conditions et des impacts du processus de l'IG	19
3.2.1 Atelier d'évaluation	19
3.2.2 Matrices d'évaluation	22
3.3 Analyser les informations et élaborer un plan d'action	56
<b>4. Conclusions</b>	60
<b>5. Glossaire</b>	61
<b>6. Bibliographie</b>	65

## Avant-propos

La propriété intellectuelle (PI) est comprise comme un ensemble de droits qui découlent d'une activité artistique, littéraire, innovante, industrielle ou commerciale. Cette définition est parfaitement adaptée aux indications géographiques (IG). Loin d'être les prémices d'une activité productive, elles sont en fait le résultat de nombreuses actions et interactions entre différentes personnes, leur terroir et le marché.

Au cours des dernières années, nous avons encouragé l'utilisation des IG comme outils pour atteindre des objectifs spécifiques, notamment la compétitivité des produits agroalimentaires et artisanaux, la création d'associations et le développement rural. En d'autres termes, nous avons promu les IG comme un outil utile pour atteindre des objectifs collectifs.

Comme les marques, les brevets, les dessins et modèles industriels et tous les autres outils de la propriété intellectuelle, les indications géographiques ne sont pas seulement utilisées pour la protection mais aussi dans le cadre d'une stratégie visant à atteindre ces objectifs. Par exemple, en Colombie, il existe aujourd'hui plus de 20 IG agricoles et artisanales protégées et, par conséquent,

leurs bénéficiaires - regroupés en associations de producteurs, fédérations, coopératives et pré-coopératives - peuvent commencer à faire un usage stratégique des droits offerts par cette protection.

L'objectif de ce guide est de fournir une méthode et un schéma directeur pour évaluer collectivement le produit à positionner, afin que les différents acteurs puissent atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Ce guide aborde chacun des sujets qu'un groupe ou une association d'acteurs doit prendre en compte afin d'évaluer correctement et de créer un impact avec son IG, d'acquérir une compréhension des aspects juridiques du mécanisme jusqu'à la sélection des effets sociaux et économiques de l'IG souhaités et les méthodes d'évaluation de ceux-ci.

Nous espérons que ce guide sera adopté par tous les acteurs du secteur des IG afin qu'ils puissent tirer pleinement parti des avantages sociaux, économiques et environnementaux dans leurs régions.

José Luis Londoño Fernández

Superintendant Adjoint à la Propriété Industrielle

Superintendance de l'Industrie et du Commerce

Juin 2017

## 1. Introduction

Le projet colombo-suisse de propriété intellectuelle (COLIPRI) est une initiative de coopération entre les gouvernements colombien et suisse (2013-2018). L'un de ses objectifs est de renforcer le système de protection des indications géographiques en Colombie, ce qui implique le développement d'un guide permettant d'évaluer les impacts des indications géographiques (IG).

L'évaluation des impacts des IG est essentielle pour comprendre comment cet outil particulier de propriété intellectuelle a permis d'atteindre les objectifs souhaités et pour identifier les effets de la mise en œuvre des IG.

Ce guide fournit un outil pour renforcer les processus et évaluer les conditions et les impacts des IG parmi les organisations communautaires qui ont ou souhaitent obtenir cette caractéristique distinctive, et parmi les institutions publiques et privées qui réglementent ou soutiennent les processus.

## 2. Aspects généraux du guide

### 2.1 Comment le guide a-t-il été développé ?

Le développement du guide a commencé par une étude approfondie de la littérature existante sur la mesure des impacts des IG dans le monde. Cela a impliqué l'étude des indicateurs proposés par différents auteurs afin d'étudier les impacts des produits protégés par une IG dans plusieurs pays dont la Jamaïque, le Mexique, la France, l'Italie et la Grèce, entre autres. Les outils d'évaluation d'impact, dont l'évaluation de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires (SAFA), développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont également été passés en revue. Cette phase a conduit à l'élaboration de la première version du guide avec ses dimensions et indicateurs respectifs.

Des visites ont ensuite été effectuées dans deux communautés avec une IG en Colombie. Ces deux missions de terrain ont été essentielles pour examiner et améliorer le guide. Il convient de préciser que le but de ces visites était de présenter et de débattre du guide en tant qu'étapes clés de son développement plutôt que comme pilotes pour son application. Le guide a également été testé lors d'un atelier réunissant des représentants du bureau colombien de la propriété intellectuelle, du ministère de l'agriculture, des institutions compétentes aux niveaux national et régional, des consultants et des juristes qui soutiennent ces processus et des membres d'organisations de gestion des IG. Enfin, des pairs universitaires ont fait part de leurs commentaires.

## 2.2 À quoi sert le guide ? Qui est l'utilisateur cible ?

L'objectif principal du guide est d'évaluer les conditions nécessaires à la mise en place d'une IG et les impacts du processus. L'évaluation est principalement axée sur le niveau territorial où les unités d'analyse sont les différents acteurs de la chaîne de valeur (producteurs, transformateurs, etc.) et les organisations chargées de la gestion de l'IG.

En outre, ce guide vise à renforcer le processus de l'IG par (i) l'auto-évaluation effectuée par les acteurs, (ii) l'identification des leçons apprises et des meilleures pratiques et (iii) le développement collectif des mesures ultérieures à adopter par les communautés ayant un intérêt dans l'IG, afin de répondre à leurs objectifs ou attentes.

Le guide a donc été conçu pour être adopté par :

- Les producteurs qui constituent les différents maillons de la chaîne de valeur d'un produit bénéficiant d'une IG ou qui aspirent à en avoir une
- Les organismes qui soutiennent les processus, notamment les ONG, les cabinets de conseil et d'avocats, les administrations municipales et régionales, les instituts de recherche et les universités.
- Les organismes qui promeuvent les mécanismes de protection et/ou examinent les demandes de protection, y compris les offices nationaux de la propriété intellectuelle et d'autres institutions.

## 2.3 Quand appliquer le guide ?

Bien que les IG soient situées dans des contextes spatiaux et temporels spécifiques, il est difficile de considérer leurs processus comme linéaires. Les produits sont parfois enregistrés en tant qu'IG, mais les producteurs ne sont pas nécessairement chargés de gérer le label de l'IG. Dans ce cas, les produits ne disposent pas de leur propre système de contrôle ni d'un cahier de charges élaboré par un groupe représentatif de producteurs.

Il convient donc de s'enquérir des conditions nécessaires à la mise en place d'une IG avant d'évaluer les impacts du processus. Ces conditions doivent permettre (i) d'évaluer si l'IG est mise en œuvre ou non et dans quel contexte et (ii) d'identifier une éventuelle relation de cause à effet entre la présence des conditions nécessaires et les impacts observés, une fois ces derniers évalués. Il convient de préciser que l'évaluation de ces conditions peut être effectuée à différents moments du processus, ce qui pourrait en fait contribuer à la compréhension de leur évolution.

Une fois les conditions évaluées, l'étape suivante consiste à appliquer la deuxième partie du guide, qui vise à identifier les impacts positifs et négatifs, y compris les impacts attendus et inattendus, du processus de l'IG. Il est important de mentionner que le calendrier des impacts ne coïncidera pas nécessairement avec la chronologie du processus ; les impacts peuvent devenir évidents lorsque les acteurs de la chaîne de valeur commencent le processus de demande de protection, pendant les activités visant à parvenir à un accord sur le ou les produits à protéger, pendant le processus de sélection des dirigeants ou d'évaluation de la valeur culturelle du produit, ou à un autre moment.



## Étude de cas n° 1 : La céramique de Carmen de Viboral

Le processus de demande de l'IG "Céramique de Carmen de Viboral" a été une initiative de la mairie de Carmen de Viboral et a été mis en œuvre par son Institut de la culture et du tourisme, avec le soutien de l'institution nationale de promotion de l'artisanat, Artesanías de Colombia. La protection de l'IG a été accordée en 2011. En 2013, l'Association des producteurs de céramique (Aproloza) a été créée, et a été autorisée par l'Office colombien de la propriété intellectuelle la même année à utiliser le label de l'IG. Bien que l'IG soit restée en vigueur depuis lors, sa mise en œuvre a été affectée par des facteurs historiques ainsi que par des questions relatives aux conditions nécessaires que cet outil entend évaluer. Dans le cas présent, il n'y a pas eu un grand nombre d'acteurs de la chaîne de valeur qui ont participé à la procédure de demande. Il a donc été difficile d'adopter l'IG et de suivre les objectifs qui l'avaient motivée. En outre, l'association professionnelle et les acteurs de la chaîne de valeur n'ont pas encore progressé dans l'élaboration conjointe d'un cahier de charges qui entérinerait la déclaration de l'IG, définirait les caractéristiques du produit protégé et établirait également les mécanismes de suivi du système de contrôle de l'utilisation du label de l'IG. Enfin, cette IG est apparue dans un contexte socialement fragmenté, en raison de périodes de grandes difficultés dans l'industrie céramique de la municipalité, la principale étant la crise financière qui a touché ses principales usines de céramique dans les années 90.

## 2.4 Adaptation du guide

Tout comme le développement de ce guide a été amélioré par le travail de terrain, il est recommandé aux utilisateurs de le revoir avant de l'appliquer afin de l'adapter à leur contexte :

- Les termes peuvent être ajustés ou modifiés pour une meilleure compréhension.
- La pertinence et l'importance des conditions et des indicateurs peuvent être évaluées au préalable et peuvent être choisies en fonction de chaque cas particulier.
- Certains indicateurs d'impact peuvent être ajustés en fonction du type de produit.

En fonction de l'évolution de la situation, certaines conditions et certains indicateurs peuvent perdre leur validité ou devoir être redéfinis à mesure que de nouveaux objectifs ou attentes associés à l'IG apparaissent et/ou que des impacts non pris en compte par les indicateurs proposés sont identifiés.

Ce guide peut également être utilisé comme point de départ pour en développer d'autres qui le complètent, comme par exemple:

- Évaluation du type de signe distinctif qui répond le mieux aux défis et aux attentes des communautés
- Systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) avec des indicateurs tels que le nombre d'acteurs au sein et en dehors du système IG, des données sur les quantités et le volume de production, etc.
- Création de plans d'action basés sur les résultats obtenus

### 3. Application du guide

#### 3.1 Identifier les éléments contextuels

Avant d'évaluer les conditions et les impacts, il convient de créer une carte des acteurs directement et indirectement liées au processus, ainsi qu'un calendrier des principaux événements liés au produit IG et des facteurs externes qui peuvent l'affecter. Ces deux exercices permettraient d'améliorer la discussion sur les conditions et les impacts du processus IG en permettant de se référer aux acteurs inclus dans la carte et d'identifier les changements survenus dans le processus tout au long de son histoire.

##### 3.1.1 Carte des acteurs<sup>1</sup>

L'objectif de cet exercice est d'identifier et de cartographier les acteurs qui sont directement ou indirectement impliqués dans le processus de l'IG, et d'établir des relations entre eux afin de comprendre le rôle qu'ils jouent par rapport au produit. Avant de réaliser cet exercice, il est bon d'identifier un acteur "clé", c'est-à-dire un acteur local qui connaît bien la région et qui est à la fois bien informé et impartial en ce qui concerne le processus de l'IG. Cet acteur sera essentiel pour identifier ceux qui seront inclus dans une liste initiale qui sera ensuite validée et élargie par des entretiens et des ateliers conçus à cet effet.

1. Bryson, J. M. (2004). Que faire lorsque les acteurs sont importants : techniques d'identification et d'analyse des acteurs. *Public management review*, 6(1), 21-53

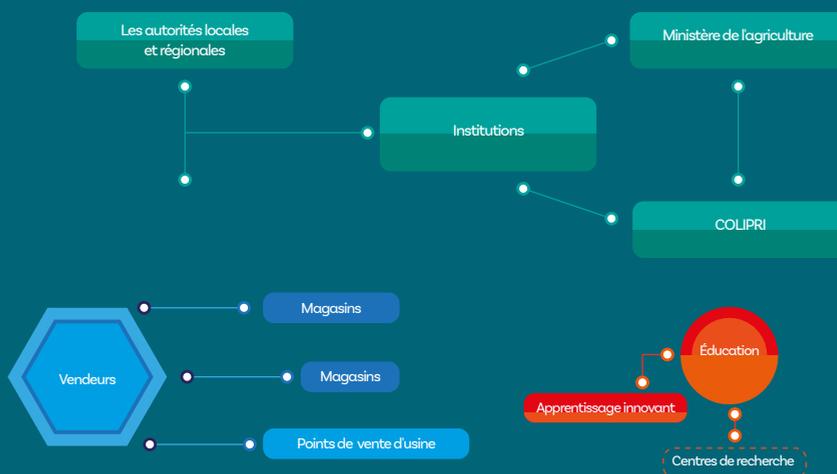
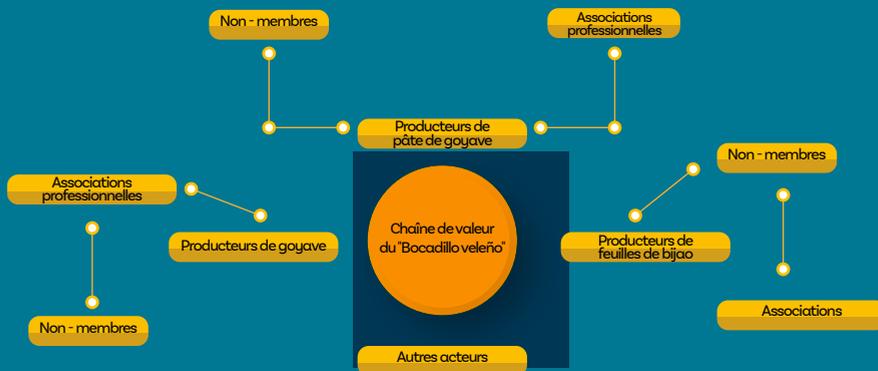
Cette carte des acteurs sera utilisée pour envoyer des invitations à l'atelier d'évaluation des conditions et des impacts (voir section 3.2) et, à ce titre, elle doit être validée en termes de légitimité, d'importance et de pertinence des acteurs identifiés, tant avant que pendant l'atelier. La carte devrait également faciliter l'évaluation des éléments suivants :

- Le pouvoir de décision des différents acteurs
- Leur intérêt pour le processus de l'IG et la position qu'ils ont prise ou pourraient prendre en termes de mise en œuvre de l'IG.
- Les changements possibles dans les relations entre eux (par exemple, coopération, confiance, solidarité, etc.).
- L'arrivée et le départ de nouveaux acteurs et d'acteurs existants.

Parmi les questions à se poser pour guider le processus de cartographie des acteurs, on peut citer :

- Quelles sont les personnes et les organisations liées à l'IG ?
- Quel rôle jouent ces acteurs ?
- Comment les regrouper ? (Par exemple: chaîne de valeur des produits protégés - producteurs, organisations et associations commerciales - institutions publiques et privées qui soutiennent le processus, secteur de l'éducation et secteurs économiques tels que le tourisme et la restauration, etc.

## Carte simplifiée des acteurs pour le cas de la pâte de goyave IG "Bocadillo Veleño"



Cette carte a été créée le 6 mai 2017, et l'acteur "phare" était le partenaire du projet COLIPRI. La carte a ensuite été partagée, complétée et approuvée lors d'un atelier participatif avec les acteurs de la chaîne de valeur, qui a eu lieu à Vélez. Les couleurs représentent la façon dont tous les acteurs ont été regroupés selon : i) la chaîne de valeur et ses liens (y compris les partenaires et les non-partenaires), ii) les vendeurs, iii) les institutions territoriales, iv) le secteur de l'éducation, et v) les autres secteurs. Ce regroupement visait également à différencier les acteurs actuels des acteurs potentiels en utilisant une ligne continue pour faire référence aux acteurs actuels et une ligne pointillée pour faire référence aux acteurs potentiels.



## Étude de cas n° 2 : l'IG pâte de goyave "Bocadillo veleño"

Depuis dix ans, les acteurs de la chaîne de valeur de l'IG de la pâte de goyave Bocadillo Veleño étaient curieux de savoir si une IG pourrait les aider à se protéger des contrefaçons et à donner une nouvelle valeur à leur tradition et à leur savoir-faire. En 2013, le projet colombo-suisse de propriété intellectuelle (COLIPRI) a donné un coup d'accélérateur à cette aspiration et en 2017, l'Office colombien de la propriété intellectuelle a approuvé leur demande de protection de l'IG. Il s'agit d'un processus collectif auquel participent des producteurs de différents maillons de la chaîne de valeur. Même avant la mise en œuvre de l'IG, le processus a eu un impact sur les indicateurs sociaux, notamment la confiance des acteurs, la participation des maillons les plus vulnérables de la chaîne de valeur et la coopération et la solidarité entre les acteurs dans le but d'atteindre des objectifs communs. Il a également eu un impact sur les indicateurs culturels, notamment l'appréciation du produit et des différents métiers qui lui sont associés. Pour donner un exemple, les producteurs de la feuille de bijao (qui enveloppe traditionnellement la pâte de goyave) de l'association Bijao Veleño ont présenté un projet dans le cadre du programme de partenariats productifs géré par le ministère de l'agriculture et du développement rural, dans lequel l'association Asoveleños des producteurs de pâte de goyave de Vélez s'est engagée en tant que partenaire commercial. Le processus collectif a également permis aux producteurs de la chaîne de valeur de se familiariser avec l'ensemble du processus de production et de valoriser le travail des producteurs locaux de goyave et de feuilles de bijao, historiquement le maillon le plus vulnérable de la chaîne.

### 3.1.2 Chronologie

L'objectif de cet exercice est de créer un registre chronologique des étapes ou des événements historiques majeurs liés au produit protégé, tout en incluant également tous les facteurs externes qui influencent le processus IG. Il est recommandé de procéder à cet exercice en organisant un atelier et des entretiens avec les acteurs qui sont directement ou indirectement impliqués dans le processus. Les informations recueillies doivent ensuite être présentées aux participants à l'atelier pour évaluer les conditions et les impacts (voir section 3.2), où ils auront la possibilité de les développer et de les valider.

Le but de l'identification des étapes ou des événements majeurs est de placer des éléments tels que les changements techniques du produit sur une ligne de temps afin de pouvoir évaluer comment ces changements affectent des indicateurs tels que la rentabilité ou la différenciation. Le calendrier peut aider à évaluer les changements au niveau des dirigeants, des groupes et des institutions qui ont participé au processus, entre autres.

Il est également essentiel d'identifier les facteurs externes qui peuvent influencer le processus de l'IG, y compris ceux qui ne lui sont pas directement associés. Il peut s'agir de migrations importantes, de programmes publics visant à améliorer les processus de production ou de la rareté ou de l'abondance des matériaux en raison de facteurs environnementaux. Cela permettra d'éviter d'attribuer au processus de l'IG des changements ou des impacts qui sont en fait sans rapport avec lui.

#### Questions pour guider le processus d'élaboration de la chronologie :

- Quels changements ont été apportés aux pratiques de production ?
- Quelles sont les conceptions ou les présentations du produit ?
- Quelle est l'origine des matières premières utilisées pour sa production ?

- Quels dirigeants, organisations, entreprises commerciales ou institutions ont été impliqués dans le produit ?
- Quels sont les facteurs sociaux, culturels, économiques ou environnementaux qui ont affecté la chaîne de valeur des produits ?

### Exemple de la chronologie de l'IG « Céramique du Carmen de Viboral »



Cette chronologie a été élaborée par la communauté d'artisans du Carmen de Viboral et fait partie du Musée de la Céramique de l'Institut de la Culture de la municipalité.

## 3.2 Évaluer les conditions et les impacts du processus de l'IG

### 3.2.1 Atelier d'évaluation

Ce guide comprend deux types d'évaluation: l'évaluation des conditions nécessaires à la mise en place de l'IG et l'évaluation des impacts du processus de l'IG. Il est recommandé d'organiser un atelier pour encourager le débat, la réflexion et une analyse critique du processus mené par les participants; l'exercice peut donc être considéré comme une auto-évaluation.

**L'atelier peut être organisé** par l'un des acteurs auxquels ce guide s'adresse (voir section 2.2). La planification et l'exécution de l'atelier doivent être fondées sur le principe de transparence ; il est essentiel que les informations soient présentées de manière claire et complète et que les listes de participants soient mises à la disposition de toute personne intéressée par le processus.

Il est conseillé aux organisateurs d'utiliser la carte des acteurs pour déterminer les **personnes à inviter à l'atelier**, et de veiller à assurer une représentation adéquate. Pour y parvenir, il est non seulement essentiel qu'au moins une partie prenante de chaque maillon de la chaîne de valeur soit appelée à participer, mais aussi que cette personne soit reconnue comme une partie prenante légitime, importante et pertinente au niveau local. En outre, cette personne doit avoir la capacité d'exploiter les résultats. Le lieu de l'atelier doit être neutre.

**L'atelier** durera quatre à cinq heures et comprendra deux activités principales:

- Révision, extension et validation de la carte des acteurs et de la chronologie, qui auront été créés avant l'atelier dans le but de soutenir et d'enrichir la discussion (voir section 3.1).
- Évaluation des conditions nécessaires à la mise en place de l'IG et des impacts du processus d'IG (voir section 3.2.2).

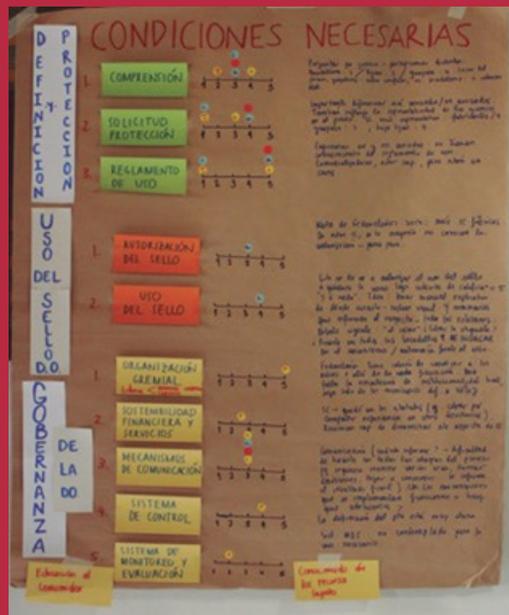
**L'atelier peut être animé** par une personne qui n'est pas impliquée dans le processus de l'IG et/ou un acteur de la chaîne de valeur. Il est important que les facilitateurs aient :

- Le temps et la volonté d'étudier ce guide avant l'atelier.
- La capacité de promouvoir une participation ouverte et amicale parmi les participants.
- La possibilité d'écouter différents points de vue et de se concentrer sur les contributions de chacun.

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un atelier participatif axé sur l'auto-évaluation des conditions et des impacts du processus IG, l'animateur ne peut à aucun moment prendre part à l'évaluation. Un point de vue complémentaire peut être proposé par un facilitateur externe et un facilitateur local : cette personne aide à maintenir la neutralité du processus d'évaluation tandis que le facilitateur local aide à adapter le guide au contexte.

Dans la mesure du possible, il est conseillé d'inviter un troisième facilitateur impliqué dans un processus d'IG distinct. Cela permettra l'échange d'expériences lors de l'application du guide, l'apprentissage entre pairs et la transférabilité de l'évaluation.

**Lors de l'organisation de l'atelier** d'évaluation des conditions et des impacts, il est conseillé de préparer le matériel pour documenter les évaluations et les commentaires. De grandes feuilles de papier peuvent être utilisées à cette fin, où les évaluations et les commentaires peuvent être notés pour que tous les participants puissent les voir. Il est également possible de remplir les informations contenues dans ce guide, sous forme physique ou électronique.



S'il y a plus de dix participants à l'atelier, la méthodologie du Café du Monde<sup>3</sup> est recommandée car elle permet une meilleure facilitation. Il est également recommandé que les participants soient responsables de décider si la notation sera faite ouvertement ou en secret ; s'ils choisissent cette dernière, les résultats doivent être moyennés et il doit néanmoins y avoir une discussion ultérieure au cours de laquelle les commentaires sont documentés. Si une discussion ouverte n'est pas conseillée parce que les participants n'exprimeraient pas librement leurs opinions en raison de la dynamique de pouvoir local, une autre méthode de collecte de données, telle que l'interview, peut être envisagée.

### 3.2.2 Matrices d'évaluation

Les matrices contiennent une définition de ce que les conditions et les indicateurs visent à évaluer, ainsi qu'un espace pour remplir les notes et les commentaires. Dans ce guide, elles sont divisées en deux ensembles :

Le premier ensemble de matrices comprend les trois conditions principales : (i) définition et protection de l'IG, (ii) administration du label de l'IG et (iii) gouvernance de l'IG. Chaque condition comprend un ensemble de sous-conditions qui sont évaluées selon un système de notation sur une échelle de 1 à 5.

Voici trois exemples de scénarios possibles pour chaque sous-condition:

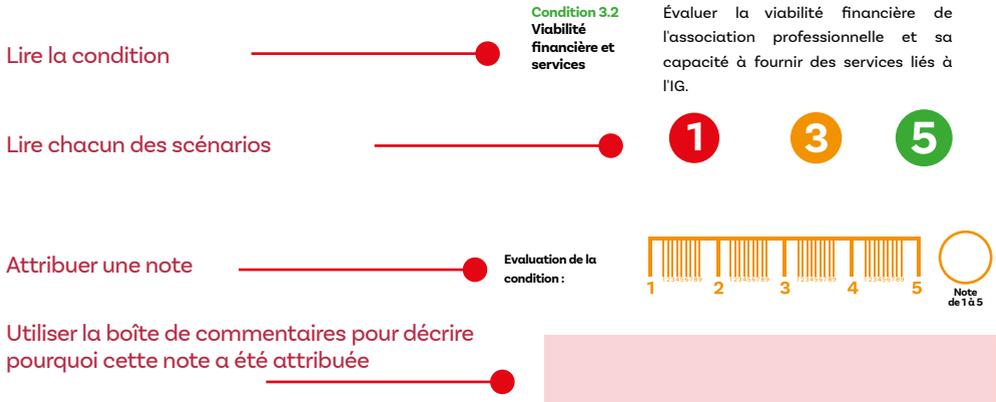
- 1 représente la note la plus basse et signale des conditions précaires
- 3 est la note moyenne et indique un certain progrès
- 5 est la note la plus élevée et indique que la condition a été remplie

La deuxième série de matrices comprend les indicateurs d'impact qui correspondent aux quatre dimensions : sociale, culturelle, économique et environnementale. Chaque matrice aborde l'une de ces dimensions avec ses indicateurs respectifs et pose la question de savoir si le processus d'IG a eu un impact ou non sur l'indicateur. Un espace est prévu pour évaluer l'impact sur une échelle de -5 à 5 et pour documenter les commentaires qui justifient l'évaluation. Cela permet de faire des comparaisons et d'observer les changements à venir.



**Explication étape par  
étape de l'évaluation des  
conditions et des impacts**

## Étapes de l'évaluation des conditions



## Exemple : la pâte de goyave IG Bocadillo Veleño

### Condition 3.2

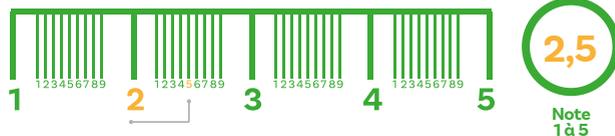
#### Viabilité financière et services

Évaluer la viabilité financière de l'association professionnelle et sa capacité à fournir des services liés à l'IG.

#### Evaluation :

- 1** L'association professionnelle n'est pas financièrement viable et ne fournit pas de services à ses membres.
- 3** L'association professionnelle est en quelque sorte financièrement viable grâce à un soutien extérieur et fournit certains services à ses membres.
- 5** L'association professionnelle est financièrement viable et fournit plusieurs services à ses membres tels que la formation, le soutien à la formalisation, la recherche sur la chaîne de valeur, etc.

#### Evaluation de la condition



### Commentaires

Les statuts de l'association de producteurs Fedevaleños décrivent les services qu'elle espère pouvoir offrir à ses membres. L'association reconnaît l'importance de fournir ces services de manière efficace. Elle a identifié un manque actuel de ressources et de mécanismes de financement pour pouvoir le faire.

## Étapes de l'évaluation des impacts

DIMENSION

QUESTION

INDICATEUR :

### 1. confiance et solidarité

**Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur ... ?**

Établissement de la confiance et de la solidarité entre les acteurs de la chaîne de valeur. Exemple : Changements dans le type et la fréquence du dialogue ou de l'interaction entre les acteurs de la chaîne de valeur.

Dimension SOCIALE

Impact

(OUI) (POSITIF)  
(NON) (NÉGATIF)

0 1 2 3 4 5

Zone d'évaluation

Boîte à commentaires

Commentaires

BOÎTE À COMMENTAIRES

Note 1 à 5

### Exemple : La pâte de goyave Bocado Veleño

## Indicateur

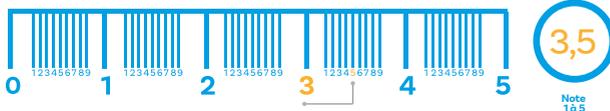
### 1. Confiance et solidarité

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

Établissement de la confiance et de la solidarité entre les acteurs de la chaîne de valeur. Exemple : Changements dans le type et la fréquence du dialogue ou de l'interaction entre les acteurs de la chaîne de valeur.

Impact

(OUI) (POSITIF)  
(NON) (NÉGATIF)



### Commentaires

Le processus de l'IG a permis de créer des espaces de débat qui ont permis d'instaurer la confiance entre les acteurs et de créer un sentiment de plus grande transparence en ce qui concerne le processus. Toutefois, il a été difficile d'établir la confiance et la solidarité en raison des intérêts particuliers de chaque maillon de la chaîne de valeur.

## Autres méthodes d'évaluation :

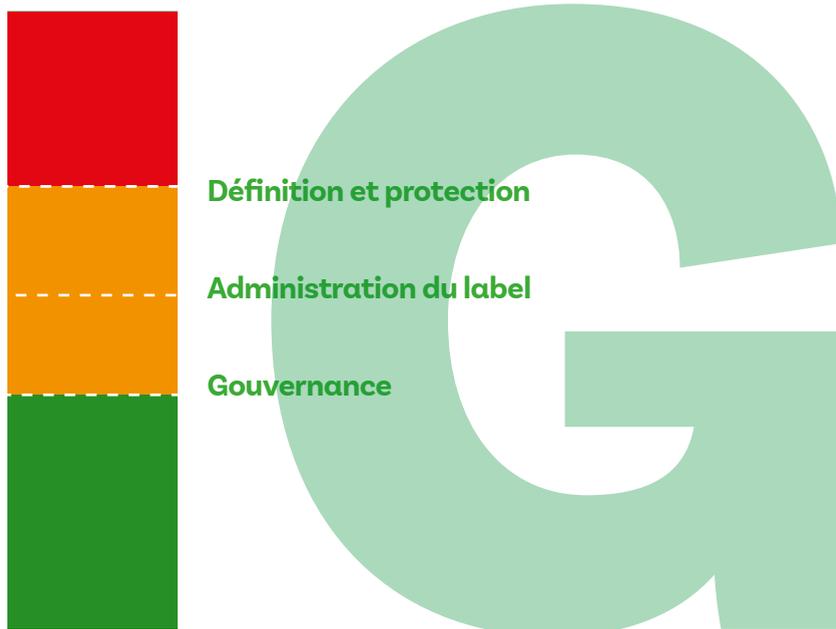
Pour compléter l'atelier d'évaluation des conditions et des impacts, il est recommandé d'utiliser des sondages sur papier ou en ligne (comme SurveyMonkey), de procéder à des entretiens semi-structurés et/ou à des études techniques.

Les études techniques servent à générer des informations objectives sur les changements observés dans des indicateurs tels que la répartition de la valeur tout au long de la chaîne, la rentabilité et la vulnérabilité aux parasites et aux maladies. Toute information secondaire disponible liée aux indicateurs doit être utilisée. Les informations primaires et secondaires peuvent servir à étayer les discussions au cours de l'atelier et à réduire la subjectivité des évaluations.

Exemples :

Dimension	Indicateur	Étude
Dimension sociale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Confiance et solidarité</li> <li>2. Coopération</li> </ol>	Enquête sur le capital social
Dimension culturelle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appréciation du produit</li> <li>2. Relation avec d'autres formes d'expression culturelle</li> <li>3. Récupération et transmission</li> <li>4. Habitudes de consommation</li> <li>5. Appréciation du commerce</li> </ol>	Ethnographie
Dimension économique	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rentabilité</li> <li>2. Part de marché</li> <li>3. Différenciation</li> <li>4. Distribution de la valeur</li> </ol>	Étude de marché Analyse de la chaîne de valeur
Dimension environnementale	1. Vulnérabilité aux parasites et aux maladies	Étude sur la biodiversité
	2. Eau	Empreinte sur l'eau
	3. Qualité de l'air	Empreinte carbone
	4. Efficacité énergétique	Étude des sols
	5. Sol	Empreinte écologique
	6. Sous-produits et déchets	Empreinte des transports

# Conditions nécessaires à la mise en place de l'IG



## Condition 1 : définition et protection des IG



### Condition 1.1 Compréhension

Évaluer la compréhension par les acteurs de la chaîne de valeur de ce qu'est une IG et pourquoi il est nécessaire de demander la protection de leur produit.

#### Note :

1

Les acteurs de la chaîne de valeur ont entendu parler de l'IG mais ne savent pas trop ce que c'est, ni si elle est nécessaire.

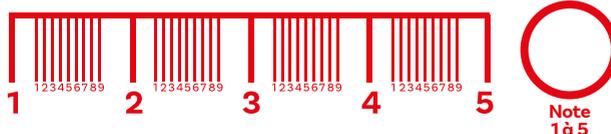
3

Les acteurs de la chaîne de valeur savent ce qu'est l'IG et ce qu'elle vise à protéger, mais ne sont pas sûrs d'en avoir besoin pour leur produit.

5

Les acteurs de la chaîne de valeur savent ce qu'est l'IG et identifient collectivement la nécessité d'une telle protection.

#### Évaluation de la condition :



Commentaires

## Condition 1.2 Cahier de charges

Évaluer l'existence du cahier de charges, la connaissance de ce qu'il devrait contenir, ainsi que la participation et la représentation des différents acteurs de la chaîne de valeur dans son processus d'élaboration.

### Note :

1

Il n'y a pas de cahier de charges, les acteurs de la chaîne de valeur ne savent pas ce que c'est, ce qu'il devrait contenir ou à quoi il sert et il n'y a pas d'organisation soutenant le processus pour le définir.

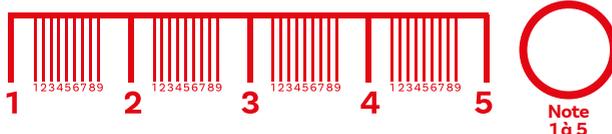
3

Il existe un cahier de charges qui n'a pas été établi par les acteurs de la chaîne de valeur, mais celles-ci comprennent l'importance de l'adopter ou d'en établir un nouveau qui, selon elles, les représente mieux, ainsi que de le partager avec tous les acteurs et de le mettre en œuvre.

5

Il existe un cahier de charges qui est le résultat d'un processus participatif. Il contient tous les éléments nécessaires, est en cours de mise en œuvre et les acteurs de la chaîne de valeur le connaissent bien.

### Evaluation de la condition :



Commentaires

### Condition 1.3

## Demande de protection

Évaluer la participation, les informations disponibles et la représentation des intérêts des différents acteurs de la chaîne de valeur dans le processus de demande de protection.

#### Evaluation :

1

Les acteurs de la chaîne de valeur ne sont pas familiarisés avec le processus de demande de protection des IG et ne savent pas comment ils peuvent y participer.

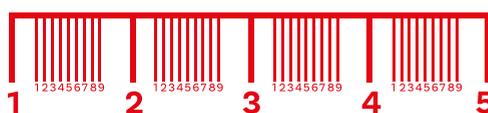
3

Les acteurs de la chaîne de valeur connaissent certaines étapes du processus de demande de protection des IG et ont participé à certaines activités connexes.

5

Les acteurs de la chaîne de valeur connaissent le processus de candidature et les éléments normatifs qui l'accompagnent, et ils participent au processus.

#### Evaluation de la condition :



Note  
1 à 5

Commentaires

## Condition 2 : Administration du label IG



### Condition 2.1 Autorisation du label

Évaluer la connaissance que les acteurs de la chaîne de valeur\* ont du processus d'autorisation de l'utilisation du label IG, et évaluer la proportion de producteurs et d'artisans qui sont autorisés.

\*Cette condition s'applique uniquement aux acteurs de la chaîne de valeur qui utiliseront le label.

#### Evaluation :

1

Les acteurs de la chaîne de valeur ne sont pas familiarisés avec le processus d'autorisation et ne reconnaissent pas l'organisme ou l'organisation qui autorise l'utilisation du label.

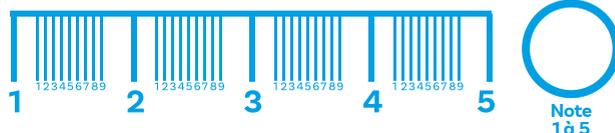
3

Les acteurs de la chaîne de valeur reconnaissent l'organisme qui autorise et réglemente l'utilisation du label et peuvent identifier certaines des étapes nécessaires à l'obtention de l'autorisation. Un petit groupe de producteurs ou d'artisans potentiels est autorisé.

5

Les acteurs de la chaîne de valeur reconnaissent l'organisme qui autorise et réglemente l'utilisation du label et peuvent identifier les étapes nécessaires à l'obtention de l'autorisation. Un grand nombre de producteurs ou d'artisans potentiels sont autorisés.

#### Evaluation de la condition :



#### Commentaires

## Condition 2.2

### Faculté d'autorisation et système de contrôle

Évaluer si l'association professionnelle a la faculté d'autoriser l'utilisation du label et si elle a la capacité de contrôler l'utilisation sans affecter les niveaux de confiance.

#### Evaluation :

1

L'association professionnelle n'a pas la faculté d'autoriser l'utilisation du label, il n'existe pas de système de contrôle de l'utilisation du label et l'association professionnelle et ses membres ne sont pas conscients de l'importance de disposer de ces éléments.

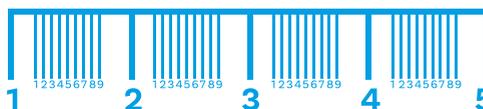
3

L'association professionnelle a la faculté d'autoriser l'utilisation du label et dispose d'un système de contrôle qui a été conçu avec la participation de ses membres, mais les mesures de contrôle ne sont pas appliquées.

5

L'association professionnelle a la faculté d'autoriser l'utilisation du label, et dispose d'un système de contrôle qui a été conçu avec la participation de ses membres et a la capacité humaine et financière pour appliquer les mesures de contrôle établies sans porter atteinte à la confiance.

#### Evaluation de la condition :



#### Commentaires

## Condition 2.3 Administration du label IG

Évaluer comment et quand les acteurs autorisés de la chaîne de valeur\* utilisent le label GI.

\* Cette condition s'applique uniquement aux acteurs de la chaîne de valeur qui utiliseront le label.

### Evaluation :

1

Les acteurs de la chaîne de valeur qui sont autorisés à utiliser le label de l'IG ne l'utilisent pas pour différencier leur produit et ne savent pas comment l'utiliser.

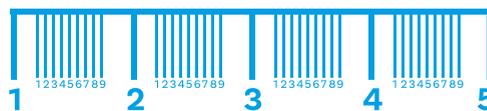
3

Les acteurs autorisés de la chaîne de valeur utilisent parfois le label IG sur certains produits lorsqu'ils participent à des foires et/ou lorsque l'organisme d'autorisation et de réglementation leur remet des étiquettes ou des autocollants du label de l'IG.

5

Les acteurs de la chaîne de valeur qui sont autorisés à utiliser le label de l'IG l'utilisent pour différencier leur produit sur différents marchés et le font de manière autonome ou conformément aux règles qui ont été définies.

### Evaluation de la condition :



Commentaires

## Condition 2.4 Promotion du label IG

Évaluer s'il existe des initiatives visant à promouvoir le label IG du produit qui contribuent à prévenir la contrefaçon ou la concurrence déloyale.

### Evaluation :

1

Les acteurs de la chaîne de valeur et/ou l'association professionnelle ne favorisent pas largement la reconnaissance du label de l'IG auprès des consommateurs, des industries ou des entreprises locales.\*

3

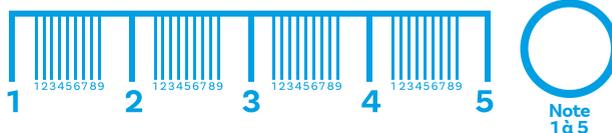
Les acteurs de la chaîne de valeur et/ou l'association professionnelle encouragent la reconnaissance du label de l'IG auprès des consommateurs, des industries et des entreprises locales, mais un manque de sensibilisation persiste et cela ne contribue pas à empêcher les copies ou la concurrence déloyale.

5

Les acteurs de la chaîne de valeur et/ou l'association professionnelle encouragent largement la reconnaissance du label de l'IG auprès des consommateurs, des industries et des entreprises locales, ce qui permet d'éviter les copies et la concurrence déloyale.

\*Cette limitation au niveau local peut être supprimée pour inclure le niveau national et international lors de l'adaptation du guide.

### Evaluation de la condition :



Commentaires

## Condition 3: IG Gouvernance



### Condition 3.1 Association professionnelle

Évaluer la légitimité de l'association professionnelle et sa capacité à gérer et à mobiliser autour de l'IG.

#### Evaluation :

1

Il n'existe pas d'association professionnelle représentant ou gérant les intérêts des acteurs de la chaîne de valeur.

3

Il existe une association professionnelle jouissant d'une certaine légitimité parmi les acteurs de la chaîne de valeur pour gérer leurs intérêts en ce qui concerne l'IG. Elle réussit à faire participer ses membres à la prise de décision mais ne mobilise pas les acteurs externes ou non membres.

5

Il existe une association professionnelle légitime parmi les acteurs de la chaîne de valeur pour gérer leurs intérêts en ce qui concerne l'IG. Elle réussit à faire participer activement ses membres à la prise de décision et assure la coordination avec les acteurs externes et/ou non membres.

#### Evaluation de la condition :



Note  
1 à 5

Commentaires

## Condition 3.2

### Viabilité financière et services

Évaluer la viabilité financière de l'association professionnelle et sa capacité à fournir des services liés à l'IG.

#### Evaluation :

1

L'association professionnelle n'est pas financièrement viable et ne fournit pas de services à ses membres.

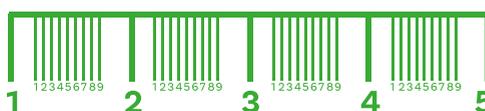
3

L'association professionnelle est en quelque sorte financièrement viable grâce à un soutien extérieur et fournit certains services à ses membres.

5

L'association professionnelle est financièrement viable et fournit plusieurs services à ses membres tels que la formation, le soutien à la formalisation, la recherche sur la chaîne de valeur, etc.

#### Evaluation de la condition :



Commentaires

### Condition 3.3

## Mécanismes de communication

Évaluer l'efficacité de la communication entre les membres de l'association professionnelle.

#### Évaluation :

1

Il n'existe aucun mécanisme efficace de communication entre les membres de l'association professionnelle et les acteurs non membres de la chaîne de valeur.

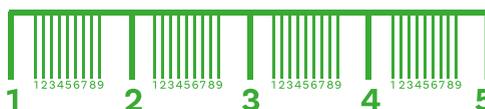
3

Il existe des mécanismes de communication entre les membres de l'association professionnelle et les autres acteurs de la chaîne de valeur, mais des difficultés persistent.

5

Il existe des mécanismes efficaces de communication entre les membres de l'association professionnelle et les autres acteurs de la chaîne de valeur pour offrir et recevoir des informations, envoyer des invitations et participer à des réunions, fournir et utiliser des services, etc.

#### Évaluation de la condition :



Note  
1 à 5

Commentaires

### Condition 3.4

## Ressources pour la protection

Évaluer les connaissances et les capacités de l'association pour prendre des mesures (légales ou autres) pour prévenir la contrefaçon et la concurrence déloyale.

### Evaluation :

1

L'association professionnelle n'a pas connaissance d'éventuels cas d'infraction à l'IG ni des mesures (légales ou autres) qu'elle peut prendre pour protéger son IG.

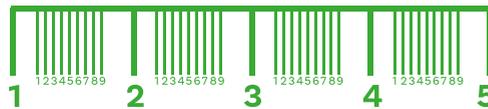
3

L'association professionnelle est consciente des cas possibles d'infraction à l'IG et reconnaît un nombre limité de mesures qu'elle peut prendre pour protéger son IG, mais elle n'a pas les ressources humaines ou financières pour prendre des mesures si celles-ci sont nécessaires ou considérées comme intéressantes.

5

L'association professionnelle est consciente des cas possibles d'infraction à l'IG, reconnaît plusieurs mesures qu'elle peut prendre pour protéger son IG (avertissements aux distributeurs, visites et recommandations visant à éviter les infractions, signalement de l'infraction à l'office national de la propriété intellectuelle, à l'autorité de la concurrence ou à l'institution compétente, et mesures juridiques) et dispose des ressources humaines et financières pour prendre des mesures si celles-ci sont nécessaires ou considérées comme intéressantes.

### Evaluation de la condition :



Note  
1 à 5

Commentaires

### Condition 3.5

## Système de suivi et d'évaluation

Évaluer la capacité de l'association professionnelle à recueillir des informations et les utiliser dans la prise de décision.

### Evaluation :

1

L'association professionnelle ne dispose pas d'un système de suivi et d'évaluation (S&E) pour l'IG qui permette de suivre les activités menées ou les résultats obtenus avec les ressources disponibles.

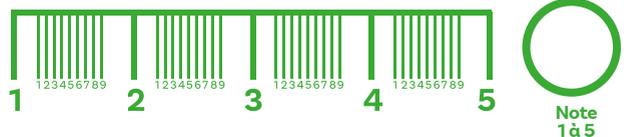
3

L'association professionnelle dispose d'un système de suivi et d'évaluation de l'IG, mais aucune information n'est recueillie sur les activités menées ou les résultats obtenus avec les ressources disponibles.

5

L'association professionnelle dispose d'un système de suivi et d'évaluation de l'IG qui permet de suivre les activités menées et les résultats obtenus avec les ressources disponibles, et ces informations sont utilisées pour la prise de décision.

### Evaluation de la condition :



Commentaires



### Étude de cas n° 3 : IG Fromage Paipa

La réduction de la contrefaçon et de la concurrence déloyale est l'un des principaux défis de la mise en œuvre d'une IG. Sur les marchés de Paipa et Sotaquirá (Boyacá, Colombie), ainsi que dans d'autres municipalités voisines, différents fromages sont vendus sous le nom de "Paipa". Ces fromages cherchent à bénéficier de la réputation de ce produit protégé par l'IG, mais ils ne partagent pas ses caractéristiques (maturation, couleur, goût, consistance, etc.).

Confrontés au défi de contrôler la vente de produits contrefaits, qui sont généralement vendus à un prix inférieur, les producteurs de fromage Paipa ont envisagé une option qui leur était initialement offerte : demander au secrétaire à la santé du gouvernement régional de retirer les produits non conformes des magasins et des boutiques.

Les producteurs ont toutefois décidé de s'opposer à cette action, car ils estimaient important de protéger et de maintenir le principe selon lequel le fromage Paipa est un produit qui appartient à tous les acteurs du commerce et à la communauté.

C'est pourquoi, en avril 2017, les producteurs du fromage Paipa et le programme "Boyacá, terre de saveurs" mené par le Bureau de la productivité du gouvernement régional de Boyacá avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et des gouvernements municipaux de Paipa et Sotaquirá, ont mis en place la première campagne de positionnement du fromage Paipa. Cette campagne vise à sensibiliser les commerçants et les vendeurs des deux municipalités à l'importance de reconnaître et de valoriser leur produit, dans l'espoir de protéger l'avenir de la vente de fromage authentique de Paipa (gouvernement municipal de Paipa, 2017).

# L'impact du processus de l'IG



Dimension sociale

Dimension culturelle

Dimension économique

Dimension environnementale



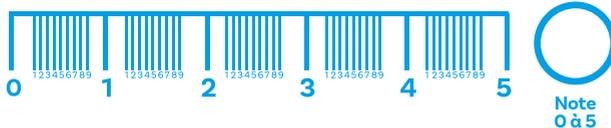
# Indicateur

## 1. Confiance et solidarité

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La construction des liens de confiance et de solidarité entre les acteurs de la chaîne de valeur. Exemple : Changements dans le type et la fréquence du dialogue ou de l'interaction entre les acteurs de la chaîne de valeur.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



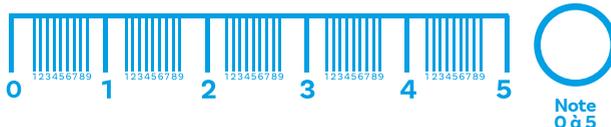
Commentaires

## 2. Participation

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La participation des acteurs les plus vulnérables de la chaîne de valeur. Exemple : Modification de la participation ou du pouvoir de négociation des femmes, des personnes âgées, des petits producteurs et/ou des maillons de la chaîne de valeur.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Commentaires

### 3. Coopération

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La coopération entre les acteurs de la chaîne de valeur pour atteindre des objectifs communs ou réaliser des projets.

Exemple : Création de partenariats productifs entre les acteurs, les maillons de la chaîne de valeur ou les associations.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

### 4. Recherche et formation

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

Le contenu lié au produit protégé dans les écoles, les universités et les établissements de formation locaux dans les programmes d'études et dans leurs agendas de recherche.

Exemple : Inclure la connaissance et l'identification du produit dans les programmes d'études et la recherche appliquée pour améliorer le processus de production de la chaîne de valeur.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

## 5. Renouveau des générations et retour de la population

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

L'implication des jeunes et des personnes de retour dans la région dans les différents maillons de la chaîne de valeur.

Exemples : Renouveau générationnel des différents maillons de la chaîne de valeur grâce à l'attrait du produit protégé ; implication des victimes de conflits ou crises qui reviennent dans la région.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

## 6. Sécurité et santé au travail

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La mise en œuvre de stratégies de sécurité et de santé au travail.

Exemples : Mise en place d'extracteurs de fumées et de vapeurs chimiques ; utilisation d'équipements de protection individuelle (gants, lunettes, etc.).

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

## Indicateur

### 1. Appréciation des produits

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

L'appréciation culturelle ou la relation que la communauté entretient avec le produit protégé.

Exemples : Sentiment d'appartenance, identification avec le produit, organisation d'activités telles que des concours, des visites, etc.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

### 2. Lien avec d'autres expressions culturelles

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La présence du produit protégé dans d'autres formes d'expression culturelle ou son lien avec celles-ci.

Exemples : Carnavals ou foires, tradition orale (histoires, chants folkloriques, devinettes, poèmes), musique, danse, cuisine, architecture, fabrication d'objets, etc.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

### 3. La récupération et transmission

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La récupération et la transmission des pratiques et des connaissances traditionnelles entourant le produit, ainsi que les espaces et les formes d'expression utilisés dans la transmission.  
Exemples : Rencontres entre artisans et producteurs ; échanges entre jeunes et personnes âgées ; partage des connaissances de la communauté sur le produit et les métiers connexes.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

### 4. Les habitudes de consommation

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La protection des habitudes de consommation des produits dans la communauté locale.

Exemple : Des produits tels que le poivre Penja du Cameroun et le Quinoa Real de Bolivie sont moins consommés quotidiennement par les populations locales qui ne peuvent pas les acheter en raison de l'augmentation des prix.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note 0 à 5

Commentaires

## 5. Appréciation du métier

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La perception des métiers associés à la chaîne de valeur des produits.  
Exemple : Reconnaissance du travail des artisans, des producteurs de matières premières et des transformateurs, ainsi que du rôle qu'ils jouent dans la chaîne de valeur.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires

## Indicateur

### 1. Rentabilité

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La rentabilité des différents maillons de la chaîne de valeur. Exemple: Réduction des coûts ou augmentation des revenus en raison de changements technologiques, d'une demande accrue ou d'autres facteurs.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires

## 2. Part de marché

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La part de marché des différents maillons de la chaîne de valeur.

Exemple : Si le marché est de 100 unités qui peuvent être vendues, combien de ces unités ont été, sont ou seront vendues à l'avenir ?

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note  
0 à 5

Commentaires

## 3. Différenciation

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La différenciation des produits sur le marché en termes de qualité, de prix, d'étiquetage, etc.

Exemple : Le produit suit les critères techniques définis dans le cahier de charges, ce qui permet une qualité stable et une différenciation du produit.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

Note  
0 à 5

Commentaires

## 4. Employabilité et entrepreneuriat

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

L'emploi formel et entrepreneuriat.

Exemple : Création ou perte d'emplois ou d'entreprises dans les différents maillons de la chaîne de valeur.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

Note  
0 à 5

Commentaires

## 5. Attribution des facteurs de production

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La répartition des facteurs de production tels que la main-d'œuvre et les ressources naturelles et financières, selon qu'ils sont ou non monopolisés par la chaîne de valeur du produit protégé.

Exemple : Au Mexique, le monopole de la Tequila dans la zone géographique couverte par l'IG a déplacé d'autres opérations de production qui y étaient auparavant réalisées.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

Note  
0 à 5

Commentaires

## 6. Relations intersectorielles

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

Les liens entre la chaîne de valeur et d'autres produits ou secteurs économiques tels que le tourisme et la restauration.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires

## 7. Répartition de la valeur

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La répartition de la valeur tout au long de la chaîne de valeur.  
Exemples : Prix équitable dans tous les maillons de la chaîne de valeur ; la part du prix final qui est perçue par chaque maillon.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires

## Indicateur

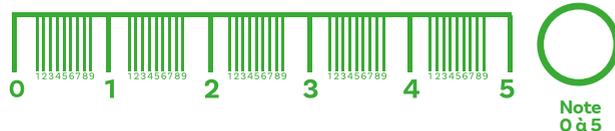
### 1. Vulnérabilité aux parasites et aux maladies

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La vulnérabilité des cultures aux parasites et aux maladies.

Exemple : Le passage de la polyculture à la monoculture peut réduire la diversité génétique et avoir un impact négatif sur la capacité d'adaptation aux menaces.



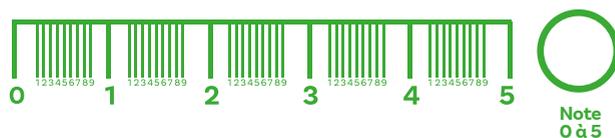
Commentaires

### 2. Eau

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La qualité et quantité de l'eau disponible et utilisation efficace de celle-ci. Exemples : Pollution de l'eau due aux produits agrochimiques ; diminution de la disponibilité de l'eau en raison de nouveaux systèmes d'irrigation ; utilisation efficace de l'eau grâce à la construction de réservoirs ; etc.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Commentaires

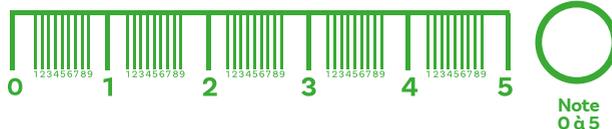
### 3. Air

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La qualité de l'air.

Exemple : Pollution de l'air causée par des moteurs à combustion obsolètes et/ou émettant des gaz à effet de serre, sans aucun plan d'atténuation ou de compensation environnementale.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Commentaires

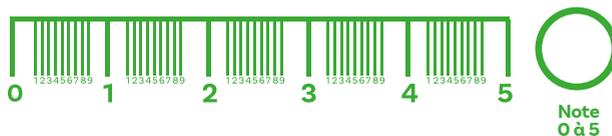
### 4. Énergie Efficacité

#### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

L'efficacité énergétique.

Exemple : Passage à une énergie renouvelable ou propre telle que l'énergie solaire, éolienne et/ou hydraulique.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Commentaires

## 5. Sol

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La composition du sol.

Exemples : Érosion ou perte de micro-organismes due au compactage, à la surexploitation, etc. ; ou, à l'inverse, préparation du sol favorisant son utilisation durable.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires

## 6. Sous-produits et résidus

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La réduction, la réutilisation et le recyclage des sous-produits et des résidus qui résultent du processus de production.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires

## 7. Production et renouvellement

### Le processus d'IG a-t-il eu un impact sur... ?

La production locale et renouvellement des matériaux.

Exemple : Les plantations de bois de chauffage ou d'emballage.

Impact	
(OUI)	(POSITIF)
(NON)	(NÉGATIF)



Note  
0 à 5

Commentaires



## Étude de cas n° 4 : Tequila

L'IG Tequila existe depuis 1974. Elle a été la première à être établie au Mexique et la première en dehors de l'Europe. Elle est contrôlée par le Conseil régulateur de la Tequila, un organisme qui est principalement chargé de vérifier et de certifier le respect de la norme officielle pour la Tequila (l'équivalent de leur cahier de charges). L'augmentation sans précédent de la demande nationale et internationale de Tequila au cours de la dernière décennie a eu d'importantes répercussions négatives au niveau local. Sur le plan économique, la satisfaction de la demande a déstabilisé le marché des facteurs de production dans la région couverte par l'IG, où la main-d'œuvre, la terre et le capital sont désormais concentrés dans une seule industrie. En outre, l'arrivée de grandes entreprises a créé les conditions d'une intégration verticale et d'une mécanisation du processus de production, rendant de plus en plus difficile la vente des produits des producteurs indépendants d'agave. Sur le plan environnemental, l'expansion des cultures, l'introduction de monocultures et la mécanisation de la production d'agave ont été remises en question en raison de l'utilisation intensive de produits agrochimiques et de la perte de biodiversité. Il y a également eu des conséquences en termes de connaissances et de pratiques culturelles associées à la culture de l'agave, qui ont été déplacées et ont peu de chances de renaître (Bowen et Valenzuela Zapata, 2008).

Photo avec l'aimable autorisation de Miguel Navarro.

### 3.3. Analyse de l'information

L'analyse des résultats est la prochaine étape fondamentale pour évaluer les conditions et les impacts de l'IG. Bien que ce guide ne donne que des orientations générales pour la réalisation de l'analyse, il est de la plus haute importance de poursuivre le travail sur ce front pour consolider et donner une continuité à l'évaluation. La transformation des résultats en décisions stratégiques qui se traduisent par un plan d'action contribuera à renforcer les processus.

Dans le cadre de cette étape, il est recommandé d'organiser un atelier pour :

- Communiquer les résultats de l'atelier précédent aux acteurs de la chaîne de valeur, en les invitant à faire part de leurs réactions et à formuler des commentaires, ce qui permettra d'impliquer les acteurs qui n'ont pas pu assister à l'atelier, de faciliter l'examen des résultats et de garantir leur compréhension.
- Prendre les notes remplies dans les matrices de ce guide ou sur de grandes feuilles de papier et les reporter sur un graphique en araignée, où les conditions sont représentées graphiquement d'un côté et les impacts de l'autre selon les notes données lors de l'évaluation.
- Prendre note des meilleures pratiques et des leçons apprises qui ont servi à justifier les notations. Cela permet non seulement de renforcer les notations, mais aussi de reconnaître les faits qui les étayent.

## Exemple d'un graphique en forme d'araignée Les dimensions sociales et culturelles de l'IG pâte de goyave du Bocadillo Veleño

### Dimension culturelle

1. Confiance et solidarité

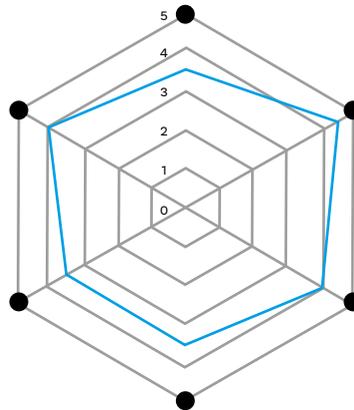
### Dimension sociale

5. Appréciation des métiers

2. Participation

3. Récupération et transmission

3. Coopération



1. Appréciation du produit

Au cours de l'atelier organisé avec les acteurs de la chaîne de valeur de l'IG pâte de goyave du Bocadillo Veleño, des impacts positifs ont été identifiés pour six indicateurs appartenant aux dimensions sociales et culturelles, comme le montre le graphique en forme d'araignée. À titre d'exemple, les notes et commentaires pour deux indicateurs sont présentés ci-dessous :

- Récupération et transmission. Evaluation : 3.5. Commentaires : Dans le cadre du processus d'IG, une activité a été menée avec les grand-mères locales qui agissent comme gardiennes de l'histoire des styles de production traditionnels. Les acteurs indiquent que le processus de l'IG a renforcé des projets antérieurs qui ont réussi à inspirer les jeunes. Ils reconnaissent également que le cahier de charges reflète le processus de récupération et de transmission des méthodes de production traditionnelles.
- La coopération. Evaluation : 4. Commentaires : Ils reconnaissent la possibilité de comprendre les problèmes ou les défis auxquels sont confrontés les différents maillons de la chaîne de valeur. Cela a permis de rassembler les acteurs et les a également aidés à élargir leur vision du rôle joué par chacune d'entre eux dans la chaîne. Un exemple concret de coopération serait le projet collectif présenté au ministère de l'agriculture en réponse à son appel à projets.

Les autres indicateurs n'ont pas été représentés graphiquement car, au moment de l'atelier, aucun impact positif ou négatif n'avait été observé.

### 3.4. Créer un plan d'action

Une fois que les résultats de l'évaluation ont été analysés, l'étape suivante consiste à créer un plan d'action pour lequel les acteurs de la chaîne de valeur doivent s'engager à :

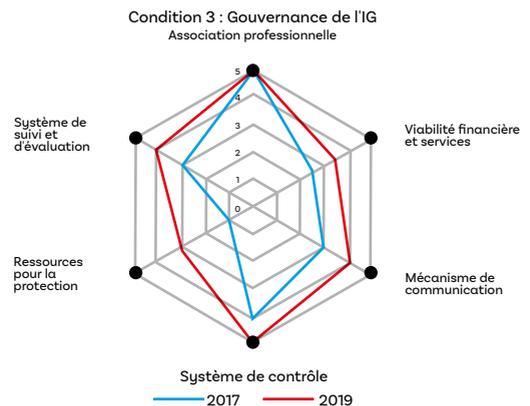
- Donner la priorité aux conditions et impacts négatifs ou neutres les plus importants qui nécessitent la réponse la plus urgente. Cela permet de concentrer les capacités et les ressources sur des buts ou des objectifs spécifiques.
- Identifier les conditions et impacts positifs qu'ils souhaitent maintenir et dont ils peuvent tirer les meilleures pratiques.

Après avoir réalisé cet exercice, les notes attribuées au cours de l'atelier servent de point de départ aux acteurs pour établir une future note qui répond aux questions suivantes :

- Où voulons-nous aller ?
- Quels sont nos objectifs ?

La date future peut varier en fonction du type d'objectif fixé. Une fois les nouvelles notations choisies, les comparaisons entre le présent et l'avenir sont présentées de manière claire et visible à l'aide d'un tableau ou d'un graphique en forme d'araignée. Voici quelques exemples de notations actuelles et futures :

Condition 3 : Gouvernance de l'IG	2017	2019
Association professionnelle	5	5
Viabilité financière et services	2.5	3.5
Mécanismes de communication	3	4
Système de contrôle	4	5
Ressources pour la protection	1	3
Système de suivi et évaluation	3	4



Après avoir fixé les nouvelles notes et examiné les commentaires qui expliquent les notes actuelles pour les conditions et les impacts prioritaires, un plan est élaboré qui contient les actions, les activités et les acteurs nécessaires pour apporter le changement souhaité.

L'idée est de créer un plan d'action actuel qui s'appuie sur les meilleures pratiques du moment et qui répond aux questions suivantes :

- Quelles mesures pouvons-nous prendre pour apporter les changements souhaités aux conditions et aux impacts ?
- Quelles sont les acteurs qui peuvent nous aider à prendre ces mesures ?
- Qui sera responsable du suivi et/ou de la promotion de ces actions ?

Les acteurs participant à l'exercice peuvent évaluer la nécessité d'avoir des objectifs à court, moyen et long terme en fonction du type de changement souhaité. Voici un exemple de plan d'action pour deux conditions :

Condition	Actions	Acteurs de l'action	Responsables de l'action
Condition 3.4 : Ressources pour la protection	Mener une campagne éducative avec les vendeurs de produits ayant l'IG dans les lieux touristiques de la province et dans la gare routière municipale.	Association professionnelle Producteurs Mairies	Président de l'association professionnelle
Condition 3.5 : Système de suivi et d'évaluation (S&E)	Concevoir un système de suivi et d'évaluation qui nous permette d'analyser les informations de base concernant notre chaîne de valeur (nombre de producteurs, quantité et valeur des produits vendus, nombre de sessions de formation organisées, etc.)	Association professionnelle Institut de formation professionnelle Bureau des services agricoles de la Mairie	Association professionnelle

## 4. Conclusions

L'évaluation des conditions et des impacts de l'IG est très utile pour (i) contribuer à l'apprentissage organisationnel et à la compréhension du processus, (ii) mobiliser les acteurs et consolider le processus, (iii) choisir les mesures à prendre et identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques, (iv) influencer les politiques publiques, (v) collecter des fonds et (vi) communiquer les résultats et rendre des comptes à ceux qui ont contribué aux ressources (Farré et Cuevas, 2015 ; CAF, 2016).

Il est essentiel de disposer d'un plan de collecte d'informations lors de l'application du guide, car ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible d'évaluer avec succès les conditions et les impacts. Cela nécessite une planification et une exécution minutieuses de l'atelier d'évaluation, une compréhension des descriptions et des évaluations des conditions et des impacts et une analyse des résultats pour créer un plan d'action.

Nous espérons que ce guide contribuera à la poursuite des progrès dans le domaine de la mesure des impacts des IG. Cela nécessitera non seulement une méthodologie et des orientations appropriées, mais aussi un engagement et une responsabilité de la part des acteurs dans les processus concernés.

## 5. Glossaire

**Association professionnelle** : Désigne une entité composée de personnes ou d'un groupe d'entités qui exercent la même profession, le même métier ou la même activité.

**Cahier de charges** : Document indispensable au développement d'une IG, qui doit mentionner explicitement la manière dont il protège la qualité et garantit l'origine d'un produit : de la méthode d'obtention, de fabrication ou d'extraction, à la manière dont il est embouteillé, conditionné ou étiqueté. Il doit également inclure une description des mécanismes et/ou des entités de contrôle chargés de garantir sa qualité et son adéquation, et de veiller à ce qu'il respecte les caractéristiques spécifiques que les produits portant le label de l'IG doivent respecter.

**Capital social** : Selon l'OCDE, le capital social correspond aux « réseaux ainsi que les normes, valeurs et conceptions communes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux". En s'unissant, ces normes, valeurs et conceptions contribuent à instaurer la confiance et permettent donc aux gens de travailler ensemble.

**Chaîne de valeur** : Créé par Michael Porter (2008), ce terme et cet outil ont reçu ce nom car il désigne les activités primaires d'un processus de production comme les maillons d'une chaîne, qui ajoutent de la valeur à un produit au fur et à mesure qu'il passe par chaque étape du processus.<sup>18</sup>

**Concurrence déloyale** : Selon l'article 10 bis. (2) de la Convention de Paris, la concurrence déloyale est considérée comme "Tout acte de concurrence contraire aux usages honnêtes en matière industrielle et commerciale." Elle interdit notamment "i) tous les actes de nature à créer une confusion, par quelque moyen que ce soit, avec l'établissement, les produits ou les activités industrielles ou commerciales d'un concurrent ; ii) les allégations fausses, dans l'exercice du commerce, de nature à discréditer l'établissement, les produits ou les activités industrielles ou commerciales d'un concurrent; et iii) les indications ou allégations dont l'utilisation dans un cadre commercial est susceptible d'induire le public en erreur sur la nature, le procédé de fabrication, les caractéristiques, l'aptitude à l'emploi ou la quantité des marchandises".<sup>16</sup>

18. Qu'est-ce que la part de marché ? Définition et signification. (2017). BusinessDictionary.com. consulté le 6 juin 2017 sur <http://www.businessdictionary.com/definition/market-share.html>

16. Traités administrés par l'OMPI. (2017). Wipo.int. Consulté le 6 juin 2017 sur [http://www.wipo.int/treaties/en/text.jsp?file\\_id=288515](http://www.wipo.int/treaties/en/text.jsp?file_id=288515)

**Contrefaçon** : usurper et faire passer (les idées ou les paroles d'un autre) pour siennes : utiliser (la production d'un autre) sans en créditer la source.<sup>11</sup>

**Efficacité énergétique** : utiliser moins d'énergie pour accomplir la même tâche, c'est-à-dire éliminer le gaspillage d'énergie. L'efficacité énergétique présente de nombreux avantages : elle réduit les émissions de gaz à effet de serre, diminue la demande d'importations d'énergie et abaisse nos coûts au niveau des ménages et de l'économie dans son ensemble. Si les technologies des énergies renouvelables contribuent également à atteindre ces objectifs, l'amélioration de l'efficacité énergétique est le moyen le moins coûteux - et souvent le plus immédiat - de réduire l'utilisation des combustibles fossiles.<sup>5</sup>

**Évaluation** : Il s'agit de l'évaluation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique en cours ou terminé, ainsi que de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et la réalisation des objectifs, le développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation doit fournir des informations crédibles et utiles, permettant l'incorporation des leçons apprises dans le processus décisionnel des bénéficiaires et des donateurs.<sup>6</sup>

**Expressions culturelles** : Les expressions qui résultent de la créativité des individus, des groupes et des sociétés, et qui ont un contenu culturel, qui renvoie à la signification symbolique, à la dimension artistique et aux valeurs culturelles qui sont à l'origine des identités culturelles ou qui les expriment. Source : Article 4.2 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.<sup>4</sup>

**Indicateurs** : Preuves mesurables de la réalisation d'un objectif. Les indicateurs sont des signes visibles (par exemple, les résultats de lecture, l'assiduité) qui démontrent que les résultats sont atteints. Souvent, les indicateurs peuvent être comptés (quantitatifs), mais parfois les preuves seront plus descriptives (qualitatives). Chaque indicateur doit avoir quatre composantes : population, objectif, base de référence et calendrier.<sup>9</sup>

11. Dictionnaire Merriam Webster : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/plagiarize>

5. Institut d'études environnementales et énergétiques : <https://www.eesi.org/topics/energy-efficiency/description>

6. Banque mondiale : <http://siteresources.worldbank.org/INTBELARUS/Resources/M.pdf>

4. UNESCO : <http://www.unesco.org/new/en/culture/themes/cultural-diversity/cultural-expressions/the-convention/glossary/>

9. Centre pour la théorie du changement : <http://www.theoryofchange.org/what-is-theory-of-change/how-does-theory-of-change-work/glossar>

**Indication géographique (IG) :** Signe utilisé sur les produits qui ont une origine géographique spécifique et qui possèdent des qualités ou une réputation qui sont dues à cette origine. Pour fonctionner comme une IG, un signe doit identifier un produit comme étant originaire d'un lieu donné. En outre, les qualités, les caractéristiques ou la réputation du produit doivent être essentiellement dues au lieu d'origine. Étant donné que les qualités dépendent du lieu géographique de production, il existe un lien évident entre le produit et son lieu de production d'origine.<sup>7</sup>

**Gouvernance :** Elle a été définie pour faire référence aux structures et processus conçus pour assurer la responsabilité, la transparence, la réactivité, l'État de droit, la stabilité, l'équité et l'intégration, l'autonomie et une large participation. La gouvernance représente également les normes, les valeurs et les règles du jeu qui permettent de gérer les affaires publiques de manière transparente, participative, inclusive et réactive. La gouvernance peut donc être subtile et peut ne pas être facilement observable. Au sens large, la gouvernance concerne la culture et l'environnement institutionnel dans lesquels les citoyens et les acteurs interagissent entre eux et participent aux affaires publiques. Elle ne se limite pas aux organes du gouvernement.<sup>8</sup>

**Normalisation :** c'est un cadre d'accords auquel toutes les parties concernées d'une industrie ou d'une organisation doivent adhérer pour garantir que tous les processus associés à la création d'un bien ou à la prestation d'un service sont exécutés dans le cadre de lignes directrices définies. Cela garantit que le produit final a une qualité constante et que toutes les conclusions tirées sont comparables avec tous les autres éléments équivalents de la même catégorie.<sup>15</sup>

**Prime de prix :** Un prix plus élevé pour quelque chose de grande qualité, inhabituel ou difficile à obtenir.<sup>12</sup>

**Rentabilité :** L'état ou la condition de réaliser un bénéfice ou un gain financier. Elle est souvent mesurée par le ratio coût/bénéfices.<sup>13</sup>

**Représentation :** Capacité d'agir au nom d'une autre personne, d'une institution ou d'un groupe.

7. Indications géographiques. (2017). Wipo.int. Récupéré le 6 juin 2017, sur [http://www.wipo.int/geo\\_indications/](http://www.wipo.int/geo_indications/)

8. UNESCO : <http://www.unesco.org/new/en/education/themes/strengthening-education-systems/quality-framework/technical-notes/concept-of-governance/>

12. Dictionnaire Cambridge : <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/premium-price>

13. Qu'est-ce que la rentabilité ? Définition et signification. (2017). BusinessDictionary.com <http://www.businessdictionary.com/definition/profitability.html>

**Stabilité** : Capacité d'un produit à conserver dans le temps ses propriétés d'origine dans le cadre de spécifications établies en ce qui concerne son identité, sa qualité, sa pureté et son aspect physique.<sup>14</sup>

**Suivi** : peut être défini comme une fonction continue qui vise principalement à fournir à la direction et aux principaux acteurs d'une intervention en cours des indications précoces sur les progrès, ou l'absence de progrès, dans la réalisation des résultats. Une intervention en cours peut être un projet, un programme ou un autre type de soutien à un résultat. Le suivi aide les organisations à suivre les réalisations grâce à une collecte régulière d'informations pour faciliter la prise de décision en temps utile, assurer la responsabilité et fournir la base de l'évaluation et de l'apprentissage.<sup>10</sup>

**Système de contrôle** : Dans le contexte de ce guide, un système de contrôle désigne un outil qui permet de vérifier que seuls les produits qui répondent à certaines caractéristiques préalablement établies peuvent utiliser le label de l'IG.

**Valeur ajoutée** : le montant ajouté à la valeur du produit ou du service, équivalent à la différence entre son coût et le montant reçu lors de sa vente. Les salaires et les impôts, entre autres, sont déduits de la valeur ajoutée pour dégager un bénéfice.<sup>17</sup>

14. Ministère de la protection sociale (2017). INVIMA. gov.co. Récupéré le 6 juin 2017, de [HTTPS://WWW.INVIMA. gov.co/images/pdf/salas-especializadas/productos-naturales/2008/MINISTERIO\\_DE\\_LA\\_PROTECCIÓN\\_SOCIAL6.htm](https://www.invima.gov.co/images/pdf/salas-especializadas/productos-naturales/2008/MINISTERIO_DE_LA_PROTECCIÓN_SOCIAL6.htm)

10. Banque mondiale : <http://siteresources.worldbank.org/INTBELARUS/Resources/M.pdf>

17. Dictionnaire de CAMBRIDGE : [HTTPS://DICTIONARY.CAMBRIDGE. org/dictionary/english/premium-price](https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/premium-price)18. Qu'est-ce que la RENTABILITÉ ? Définition ET SIGNIFICATION. (2017). BusinessDictionary. com. Consulté le 6 juin 2017 sur [HTTP://WWW.BUSINESSDICTIONARY. com/definition/profitability.html](http://www.businessdictionary.com/definition/profitability.html)

## 6. Bibliographie

Arfini, F. and M. G. Capelli (2009) “The resilient character of PDO/PGI products in dynamic food markets,” présenté au séminaire 113<sup>th</sup> EAAE “A resilient European food industry and food chain in a challenging world,” Chania, Grèce, Septembre.

Barjolle, D. and B. Sylvander (2000) “Some factors of success for origin labelled products in agri-food chains in Europe: market, internal resources and institutions,” in: Sylvander B., Barjolle D., Arfini F. (eds.) (2000).

Barjolle, D., M. Paus and A. Perret (2009) “Impacts of Geographical Indications. Review of Methods and Empirical Evidences,” présenté à la conférence de l’IAAE, Pékin, Chine, Août.

Bowen S. & Valenzuela-Zapata A.G. (2009). Geographical Indications, Terroir and Socioeconomic and Ecological Sustainability: The Case of Tequila. *Journal of Rural Studies*, 25(1): 108-119.

Bryson, J. M. (2004). What to do when stakeholders matter: stakeholder identification and analysis techniques. *Public management review*, 6(1), 21-53

Campaña pedagógica de posicionamiento del queso Paipa. (2017).

Paipa-boyaca.gov.co. Consulté le 6 juin 2017.

[http://www.paipaboyaca.gov.co/NuestraAlcaldia/SaladePrensa/Paginas/Campaña-pedagógica- de-posicionamiento- del- queso-Paipa.aspx](http://www.paipaboyaca.gov.co/NuestraAlcaldia/SaladePrensa/Paginas/Campa%C3%B1a-pedag%C3%B3gica-de-posicionamiento-del-queso-Paipa.aspx)

Carbone, F.A., J.A. Caswell and A. Sorrentino (2010) “A Multi-Criteria Approach to Assessing PDOs/PGIs: An Italian Pilot Study.”

Deppeler, A., H. Stamm and E. Thévenod-Mottet (2011) “Why evaluate the effects of the protection of GIs?” in *The Effects of Protecting Geographical Indications. Ways and Means of their Evaluation*, Swiss Federal Institute of Intellectual Property, Bern, 2011.

Farré, M., & Cuevas, J. (2015). Modelos, límites y alternativas en la evaluación del impacto. *Zerbitzuan: Gizarte zerbitzuetarako aldizkaria= Revista de servicios sociales*, (58), 137-146.

Feinstein, O., Ligerio Lasa, J. A., Rein, M., Schon, D., Majone, G., Weiss, C. H., & Mayne, J. (2017). La evaluación de políticas. Fundamentos conceptuales y analíticos.

Frayssigne, J. (2007) “L’impact économique et territorial des Signes d’Identification de la Qualité et de l’Origine. Une analyse à travers les exemples de l’AOC Rocamadour, de l’IGP label rouge Agneau Fermier du Quercy, de l’IGP label rouge Haricot Tarbais et du label rouge Boeuf Fermier Aubrac.”

Galli, F., A. Carbone, J.A. Caswell and A. Sorrentino (2010) “A Multi-Criteria Approach to Assessing PDOs/PGIs: An Italian Pilot Study.”

Geilfus, F. (2008). 80 tools for participatory development: appraisal, planning, follow-up and evaluation (No. 303.4 G312e). San José, Costa Rica: IICA.

Marescotti and G. Belletti (2011) “Monitoring and evaluating the effects of the protection of Geographical Indications. A methodological proposal” in The Effects of Protecting Geographical Indications. Ways and Means of their Evaluation, Swiss Federal Institute of Intellectual Property, Bern, 2011.

Paus, M. and S. Reviron (2011) “Evaluating the effects of protecting Geographical Indications: scientific context and case studies” in The Effects of Protecting Geographical Indications. Ways and Means of their Evaluation, Swiss Federal Institute of Intellectual Property, Bern, 2011.

Peano, C., P. Migliorini, and F. Sottile (2014) A methodology for the sustainability assessment of agri-food systems: an application to the Slow Food Presidia project. Ecology and Society 19(4): 24. <http://dx.doi.org/10.5751/ES-06972-190424>

Quintero, J. (2004). Visión de las Denominaciones de Origen en Colombia. REVISTA@e-Mercatoria Volume 3, Issue 1. Universidad Del Rosario.

Vakoufaris, Hristos (2010) “The impact of Ladotyri Mytilinis PDO cheese on the rural development of Lesvos island, Greece,” Local Environment, 15: 1, 27-41

Vandecandelaere, E, D. Barjolle and P. Jeanneaux (2015) “Étude d’impacts économiques des indications géographiques.”

# IG

## Guide

d'évaluation des  
conditions et des impacts des  
indications géographiques



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



**IGE | IPI**